

La Mutuelle de Village



Afin de permettre aux habitants de la commune de bénéficier de prestations et de tarifs de mutuelle santé préférentiels, la commission sociale, après avoir comparé différentes offres, a choisi de vous proposer le dispositif "Mutuelle de Village".



Les avantages du dispositif :

- Des prestations et des tarifs avantageux.
- Une solidarité qui s'exprime par des garanties avec **un tarif similaire quel que soit l'âge**, la catégorie socioprofessionnelle ou la situation familiale.
- Trois niveaux de couverture différents.
- Une qualité de service avec un accès à la couverture santé via la commune avec notamment des réunions d'information et des permanences.



Pour tout renseignement ou une étude personnalisée contacter le 04 68 34 45 66

[📄](#) **Télécharger le fichier «PRESTATIONS.pdf» (1.3 Mo)**